

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 19 MAI 2016

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil seize, le dix neuf Mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle communale, sous la présidence de Thierry Lucas, Maire.

Etaient présents : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine, Denis Poullaouec, Jean-Claude Bayle, Sandrine Macias Stephan, Thomas Pinault, Raphaële Lebreton, Eric Duval, Bertrand Denis, Sabrina Gobin

Etaient absents : Isabelle Petit Leménager, Isabelle Bréjon, Gaëlle Gueneau Terrien, Nicole Heurtault

Isabelle Petit Leménager a donné pouvoir à Thierry Lucas

Gaëlle Gueneau Terrien a donné pouvoir à Sonia Lemoine

Nicole Heurtault a donné pouvoir à Sandrine Macias Stephan

Secrétaire de séance : Sonia Lemoine

1. Validation du compte rendu du CM DU 31/03/2016

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 31 Mars 2016 est validé.

2. Point sur la réforme territoriale.

Le processus d'élargissement de périmètre de Rennes Métropole à Mouazé au 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la loi Notre, pose des problèmes de représentation à Rennes Métropole et à ses élus. Même si toutes les délibérations antérieures (de Mouazé, du Pays d'Aubigné, de Rennes Métropole, des communes de Rennes Métropole) et un premier arrêté d'élargissement de périmètre du 31 mars 2016 de M. Le Préfet sont convergents pour une intégration de Mouazé, l'impact en matière de représentation (Conseillers Métropolitain) sur Rennes Métropole leur pose soucis, qualifiés de « juridiques », mais il s'agit plutôt de problèmes « politiques ». L'attente de Rennes Métropole est de différer l'entrée à 2020 (et d'aller dans le Val d'Ille rejoindre les 8 communes du Pays d'Aubigné) ce qui ne semble pas possible vu la complexité des changements de périmètre (pour une période de 3ans).

M. Le Préfet doit émettre un nouvel arrêté de périmètre avant le 15 juin 2016, laissant 75 jours pour délibérer.

La volonté des élus municipaux de Mouazé est de rester sur la position initiale d'une intégration à Rennes métropole au 1^{er} janvier 2017, un courrier du 8 avril 2016 a été envoyé à Emmanuel COUET, Président de Renne Métropole, et à M. Le Préfet dans ce sens (avec en pièce jointe la dernière délibération municipale du 31 mars 2016)

3. Ecole

Délibération n° 2016-017 : Extension école Jacques Prévert : Approbation de l'Avant-Projet Détaillé – Estimation financière des travaux

Par délibération n° 2016-001 du 21 janvier 2016, le conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet Sommaire de l'extension de l'école publique Jacques Prévert. A présent, le dossier d'Avant-Projet Détaillé remis par le Maître d'œuvre est soumis à l'examen du conseil municipal.

Dans un premier temps, une présentation des différentes versions de l'aménagement du parking étudiées par le Cabinet Guillemot, paysagiste membre du groupement de maîtrise d'œuvre permet de souligner la recherche d'économie reposant sur la préservation optimale du parking existant et de ses équipements. Ensuite, la déclinaison des quatre versions révèle des aménagements traitant la sécurisation des déplacements piétons, et notamment des enfants, et la facilitation des mouvements des véhicules à des degrés différents. La version n°2, présentant une extension en demi-cercle au nord de l'existant, paraît la moins satisfaisante, au regard des critères ci-dessus, et de plus, ne réserve pas de possibilité d'agrandissement dans le futur.

La version n°1, en revanche, ramène les flux piétons sur un axe central, surélevé à l'intersection de la voie de desserte automobile. Cette dernière s'effectue en sens unique sur une largeur d'emprise adaptée, qui permet un accès aisé aux places de stationnement. Une extension est possible au nord. Les deux autres versions se distinguent simplement par la conservation de l'arrêt minute.

Dans un second temps, le rappel des travaux décrits et retenus au stade de l'APS est rappelé. L'opération comprend 15 lots.

Les dix lots de bâtiment sont évalués à 824 800 € HT.

Les cinq lots de voirie et réseaux divers (VRD), intégrant l'aménagement de l'extension du parc de stationnement et les accès piétons depuis la route départementale, la rue Jacques Prévert et les cheminements existants, sont évalués à 124 600 € HT.

Le montant prévisionnel des travaux est ainsi estimé à 949 400 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'Avant-Projet Détaillé et l'estimation du montant prévisionnel des travaux établie par le Maître d'œuvre à 949 400 € HT.

4. Retour questionnaire jeunes

Les membres de la commission CCAS et de la commission affaires scolaires ont rédigé et distribué un questionnaire aux jeunes de 12-18 ans pour connaître leurs besoins et envies en matière de loisirs.

Le questionnaire est à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie ou lors de la soirée pizza le 1^{er} juin 2016 entre 19 H et 21 H à la petite salle communale.

5. Inauguration terrain multisports

L'inauguration est programmée le samedi 11 juin à 12 heures avec des animations à partir de 10 heures sur le terrain.

6. Point PLU

Dans le cadre de la révision du PLU :

Les 30, 31 mai et 01 juin : le syndicat Bassin Versant Ille et Illet avec l'aide des agriculteurs va répertorier les **zones humides** sur le territoire de la commune.

Réunion le mardi 24 mai 2016 à 20h30 avec le syndicat Bassin Versant Ille et Illet en présence des exploitants agricoles pour réaliser le diagnostic **haies bocagères**.

Réunion de travail avec le bureau d'études : étude du développement futur de la commune en modifiant les limites de notre territoire vers le nord sur des parcelles situées sur la commune de St Aubin d'Aubigné

Samedi 14 mai, Messieurs T. Lucas (Maire) et S. Kergrohen (Adjoint) ont rencontré Monsieur le Maire Jacques RICHARD à la mairie de St Aubin d'Aubigné pour l'informer du souhait du conseil municipal de Mouazé, d'envisager de repousser les limites nord de la commune (la copie de la délibération en date du 25 février 2016 et le plan de la commune lui ont été remis).

Une prochaine réunion plus technique est prévue avec l'adjoint à l'urbanisme de St Aubin d'Aubigné.

7. Projet évolution du bâtiment de la Mairie

Monsieur Denis Poullaouec présente le projet

Délibération n° 2016-018 : Réaménagement du bâtiment de la Mairie

Une étude du réaménagement du bâtiment de la Mairie de Mouazé a été envisagée pour répondre à une nécessité de redistribuer des locaux tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage.

Le projet de recrutement d'un agent supplémentaire, la mise aux normes de l'existant, entraînent des travaux qu'il est pertinent de traiter avec une approche plus globale.

Un premier travail a été confié à une agence qui a établi le plan des locaux existants et deux propositions d'aménagement portant sur 2 niveaux qui ont été examinées en commission bâtiments.

Trois bureaux pourraient être créés au rez-de-chaussée, un espace d'accueil et des toilettes aux normes PMR destinés au public. A l'étage, un espace de réunion servant de bureau aux adjoints, une tisanerie, des toilettes et deux espaces de stockage-archivage sont prévus. Les deux variantes déclinent une distribution des espaces par niveau.

Le projet intègre également la création d'une liaison avec la petite salle communale.

Le besoin étant reconnu et ces projets ayant été exposés, une proposition de mission permettant d'affiner les travaux à réaliser, puis de consulter des entreprises est examinée.

Cette prestation a fait l'objet d'un devis de l'agence A. Fraleux de Saint Aubin d'Aubigné, qui s'élève à 7 250€ HT soit 8 700€ TTC (valeur mars 2016).

Par ailleurs, une approche financière des travaux à réaliser a été établie à 163 921,90€ HT.

Elle comprend des travaux de gros-œuvre, menuiserie intérieure, isolation plâtrerie, électricité, chauffage ventilation, plomberie, carrelage, peinture, le remplacement de mobilier et de luminaire.

Ces travaux ouvrent droit à une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40%, pour laquelle un dossier sera constitué en temps opportun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la poursuite de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer la proposition d'honoraires de l'agence A. Fraleux s'élevant à

8 700€ TTC (valeur mars 2016), et ce, par 13 votes favorables, Monsieur Bertrand Denis s'étant abstenu.

8. Questions diverses

Délibération n° 2016-019: Décision Modificative n°1 : virement de crédits

A l'article 28041412-040 (recettes d'investissement), il reste, un reste à réaliser de 2015 de 36,30€ repris en 2016 ce qui crée un déséquilibre dans les opérations d'ordre entre la section de fonctionnement article 6811-042 : 0€ et d'investissement article 28041412-040 : 36,30€. L'amortissement étant terminé, Monsieur le Maire propose de rétablir l'équilibre comme suit :

Article 28041412-040 : - 36,30€

Article 024 : « produits de cession d'immobilisation » : + 36,30€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Délibération n° 2016-020: Décision Modificative n° 2 : virement de crédits

Les crédits votés au chapitre 67 « charges exceptionnelles » sont insuffisants.

Monsieur le Maire propose d'effectuer un virement de crédits comme suit :

Article 022 : dépenses imprévues : - 1 000€

Article 673 : titres annulés : + 1 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Délibération n° 2016-021: Encaissement chèque GROUPAMA

Monsieur le Maire informe que suite au préjudice matériel créé sur un vitrage à l'école publique Jacques Prévert, l'assurance Groupama rembourse le montant de 400€ à la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de 400€ à l'article 7788 du budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-022: Achat livres pour la Bibliothèque municipale : demande subvention

Monsieur le Maire rappelle que la somme de 3500€ a été inscrite à l'article 6065 du budget primitif 2016 pour l'achat de livres à la bibliothèque.

Après délibéré, le conseil municipal sollicite une subvention sur les crédits attribués par le Conseil Départemental au titre du contrat de territoire (volet 3).

--- Lecture d'un courrier des riverains de la salle communale se plaignant de nuisances nocturnes par les utilisateurs de ladite salle (courrier en date du 17 Mai 2016).

Le conseil municipal décide de préparer un projet de règlement d'utilisation lors de la location de la salle communale aux habitants de la commune (Sabrina GOBIN est sollicitée en la matière). Les modifications des modalités d'éclairage aux alentours sont aussi évoquées pour solutionner les problèmes de nuisances générées par les utilisateurs de la salle.

--- Travaux voirie :

Travaux PATA en cours cette semaine

Balayeuse : location une journée

Intervention du chantier insertion : semaine du 30 mai au 03 juin 2016.

Subventions :

La réserve parlementaire a été acceptée pour l'agrandissement de l'Ecole (25000 euros, Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille & Vilaine, vu avec Jean Louis TOURENNE Sénateur Ille & Vilaine)

